



Rapport d'instruction

Dossier ADEME N°: 1328C0036

Dossier OEC/CTC N°: 13_09

Maître d'ouvrage - raison sociale	SA Rondinara Loisirs		
<i>Adresse</i>	Suartone - 20 169 BONIFACIO		
<i>CODE NAF</i>	5530Z		
<i>SIRET</i>	34314827600052		
<i>Responsable Légal</i>	M. LUCCIANI Ange		
Opération	Installation de capteurs solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire au camping Rondinara		
Lieu de réalisation	BONIFACIO		
Date prévisionnelle de réalisation	juin-13		
CPER 2007-2013	ProDEME (ADEME/CTC)		
Dossier instruit par l'OEC dans le cadre du PO FEDER	non		
Dossier instruit par l'ADEME dans le cadre du Grenelle	oui		
Instructeurs :			
ADEME :	LEGRAND Christophe	OEC/CTC :	MARIANI Christian
Gestionnaires :			
ADEME :	CASAMATTA Marie-Christi	OEC/CTC :	

ADEME		OEC / CTC	
Date de la demande	28/01/2013	Date de la demande	28/01/2013
Date de réception	08/02/2013	Date de réception de la demande	05/02/2013
Date d'accusé de réception	01/03/2013	Date AR du dossier complet	28/05/2013

Date du Comité de Gestion	
MAITRE D'OUVRAGE	

Type de maître d'ouvrage	Privé
Dans le cas d'une entreprise, au sens communautaire du terme, l'entreprise est :	Petite
Situation du maître d'ouvrage au regard de la TVA	Assujetti (TVA récupérée)
Financement	Autofinancement

CADRE DE L'OPERATION

Secteur	Concurrentiel
Dans le cadre d'une opération en secteur concurrentiel, réglementation applicable	Régime notifié ADEME Enr N584/2008

MOTIVATIONS DES INSTRUCTEURS

ADEME	Avis favorable. Opération conforme à la convention PRODEME (fiche 4).
CTC / OEC	Avis favorable. Opération visant à remplacer une production d'eau chaude sanitaire à base d'énergie fossile par une production solaire. A ce titre, elle participe pleinement au double objectif de réduire la consommation d'énergies fossiles, mais également de développement d'énergies renouvelables.

ANNEXE TECHNIQUE

ANNEXE 1 - Annexe Technique

Contexte :	Le Directeur du camping souhaite installer des capteurs solaires thermiques sur les blocs sanitaires afin d'assurer une partie de la production d'eau chaude sanitaire.
-------------------	---

Lieu de réalisation :	BONIFACIO (Corse du Sud)
------------------------------	--------------------------

Description technique de l'opération :	<p>L'installation se composera de 2 systèmes de production d'eau chaude composés chacun d'un ballon de 1 500 L et d'une surface de capteurs solaires de 20 m², couplés à l'actuelle production au gaz.</p> <p>Energie substituée : 24 000 kWh pour 40 m² de capteurs installés</p>
---	--

Indicateurs	ENR : Production énergie finale (kWh/an)	MDE : Energie finale économisée (kWh/an)	Emissions teqCO ₂ /an	Energie primaire économisée (tpe/an)	Energie primaire économisée (tep/an)
	24 000	SO	5,36	-	2,07
Hypothèses	<p>1MWh électrique substitué/produit équivaut à 0,765 teqCO₂, 0,243 tpe, 0,232 tep</p> <p>1MWh gaz substitué équivaut à 0,223teqCO₂, 0,0862 tep (remarque si Gaz réseau + 10% pertes)</p> <p>1MWh fioul substitué équivaut à 0,273teqCO₂,0,086 tep</p> <p>teqCO₂ : tonne équivalent CO₂; tpe : tonne pétrole évitée; tep : tonne équivalent pétrole (Convention)</p>				

Contenu du rapport final	<p>Rapport d'exécution Photo de l'installation Fiche technique de l'installation Factures acquittées et justificatifs de paiement</p> <p>Le rapport final d'exécution devra parvenir au financeur au moins 45 jours avant la fin d'exécution de la décision.</p>
---------------------------------	--

ANNEXE FINANCIERE

ANNEXE 2 - Annexe Financière

Décision N°1328C0036

Dossier PRODEME N°13_09

1 - Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses éligibles

	Coût (€HT)	Dépenses éligibles à justifier (€HT)
Postes		
2 systèmes solaires 1500 litres / 20 m ² de capteurs solaires Giordano de type C8 / 11S	30 064,00	30 064,00
Pose et raccordement	8 800,00	8 800,00
TOTAL	38 864,00	38 864,00

2 - Modalités de calcul de l'aide / Détermination du montant de l'aide

Cette aide ne pourra pas être cumulée avec les Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Le bénéficiaire est assujéti à la TVA.

2.1 - Détermination du coût admissible (assiette) pour tous les postes

Le montant servant au calcul de l'aide correspond au surcoût de l'installation bois par rapport à un investissement de référence, en l'occurrence une chaudière fioul.

► Dépenses éligibles à justifier :		38 864,00 €
► Investissement de référence (chaudière gaz) :	–	6 000,00 €
Soit un montant de :	=	32 864,00 €

--► Par conséquent, le coût admissible est de : **32 864,00 €**

2.2 - Détermination du montant de l'aide

Modalités de calcul	Total des coûts admissibles	32 864,00 €
	Taux de subvention ADEME	62,99%
	Aide ADEME	20 700,00 €

3 - Plan de financement prévisionnel

• Sur le coût total :

ADEME	20 700,00 €	53,26%
Bénéficiaire	18 164,00 €	46,74%
TOTAL	38 864,00 €	100,00%

• Sur le coût admissible :

ADEME	20 700,00 €	62,99%
Bénéficiaire	12 164,00 €	37,01%
TOTAL	32 864,00 €	100,00%